

**RAPPORT DE L'ATELIER DE SENSIBILISATION SUR LA  
REDUCTION DU SOUFFRE DANS LE DIESEL**

Cotonou, du 9 au 10 Mars 2009

## INTRODUCTION

Du 9 au 10 mars 2009, a eu lieu à l'INFOSEC de Cotonou, l'atelier de sensibilisation sur la réduction du soufre dans le diesel. Ont pris part à cet atelier, le représentant du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) en la personne de Madame Jane AKUMU, les représentants des Ministres : de l'Environnement et de la Protection de la Nature, des Recherches Pétrolières et Minières, du Commerce, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, des Travaux Publics et Transports, de l'Urbanisme, de l'Habitat, de la Reforme Foncière et de la Lutte contre l'Erosion Côtière de l'Environnement et de la Protection de la Nature, des Mines, les représentants des sociétés d'importation des produits pétroliers et les ONG.

Outre les représentants du Bénin, ceux des pays voisins tels que :

- Le Togo (Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières et celui en charge de l'Energie) ;
- Le Nigeria (Ministère Fédéral de l'Environnement et celui du National Automotive Council) ;
- Le Niger (Ministère de l'Environnement et de la lutte contre la Désertification).

L'atelier a eu pour objectif de réfléchir sur le plan d'action relative à l'arrivée à la pompe au Bénin du diesel propre, notamment en proposant des actions concrètes pouvant contribuer à la consommation au Bénin du gasoil de bonne qualité tout en tenant compte du contexte économique du Bénin.

Cet atelier a été marqué par les cérémonies d'ouverture et de clôture, les plénières et les travaux de groupes

### I- CEREMONIE D'OUVERTURE

Trois allocutions ont marqué cette séquence :

- Discours de bienvenue du Directeur Général de l'Environnement ;
- Discours de la représentante du PNUE ;
- Allocution d'ouverture de l'atelier par le Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature de la République du Bénin.

Le Directeur Général de l'Environnement après avoir exprimé ses remerciements aux participants pour avoir répondu présents à l'invitation du Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Bénin, a mis l'accent sur l'importance de la rencontre. En effet, il a souligné que cet atelier ouvre une nouvelle phase dans la lutte contre la

pollution atmosphérique par la réduction du soufre dans le diesel et a émis le vœux qu'à travers les réflexions et propositions des participants jaillissent des actions concrètes qui pourront servir d'outils nécessaires pour l'amélioration de la qualité de l'air au Bénin.

Le représentant du PNUE dans son intervention, après avoir exprimé ses remerciements au Gouvernement du Bénin, a souligné que l'essentiel de ses interventions se feront à travers les communications qu'elle présentera et qui ont pour objectif de mieux informer les participants.

Le Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature de la République du Bénin, après avoir exprimé sa satisfaction et sa gratitude aux participants pour avoir répondu présents, a souligné dans ses propos que l'atelier sur la réduction du soufre dans le diesel constitue un nouveau pas franchi dans la lutte que le Bénin a engagée depuis l'année 2000 contre la pollution atmosphérique. Il a souligné que le spectre des maladies liées à la pollution atmosphérique est assez vaste et les risques liés à la mauvaise qualité de l'air justifient l'engagement du gouvernement béninois à travers le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature dans la mise en œuvre d'une série d'actions visant l'amélioration de la qualité de l'air dans les principales villes du Bénin au nombre desquelles on peut citer : l'adoption des textes législatifs et réglementaires, l'organisation des contrôles coercitifs depuis novembre 2001 des émissions des véhicules motorisés toutes catégories confondues, l'exonération des droits de douanes à l'importation des bus et mini bus achetés à l'état neuf les motos deux à quatre temps et la prise d'autres mesures incitatives ; etc.

Au regard des mesures mises en œuvre, le Ministre, a ensuite invité les participants à réfléchir sur un plan d'actions réaliste devant conduire à la mise à disposition des consommateurs de diesel propre.

Il a réitéré ses remerciements au Programme des Nations Unies pour l'Environnement et plus particulièrement à Madame Jane AKUMU pour tous les efforts qu'elle a déployés afin que la rencontre de ce jour soit une réalité.

Tout en souhaitant plein succès aux travaux, il a déclaré ouvert l'atelier relatif à la sensibilisation sur la réduction du soufre dans le diesel.

A la suite de la cérémonie d'ouverture, Monsieur AKALA Alao Yékini, Directeur Général de l'Environnement a, pour conduire les travaux, proposé et fait adopter un présidium. Ce présidium est composé de :

- Président : Monsieur Taoficki AMINOU, Professeur de chimie à l'UAC
- Premier Rapporteur : Monsieur Georges DEGBE, ONG Bénin 21

- Deuxième Rapporteur : Monsieur Raphiou AMINOU, Assistant du Directeur de Cabinet du Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature, Docteur Ph.D en Biologie ;
- Secrétaire : Monsieur NOMA O. Jérôme représentant du Directeur des Hydrocarbures CF au Ministère des Recherches Pétrolières et Minières, Ingénieur de pétrole

Après la mise en place de ce présidium, son président, Monsieur Taofiki AMINOU, a fait adopter le programme de l'atelier

## II- TRAVAUX DE L'ATELIER

### 2.1 Présentation des communications

Cette phase a connu deux séries de présentation.

**Première série** : Elle est relative aux conséquences de la pollution par le soufre sur l'environnement et les efforts déployés au niveau international pour réduire le taux de soufre dans le diesel (présentée par Madame Jane AKUMU, représentant du PNUE)

#### **Deuxième série** :

- Processus de réduction de soufre dans le diesel et spécification du gazoil au Bénin, les normes d'usage de diesel au : Bénin (présentée par Madame Cathérine HOUNYE SEDOR, Ministère des Recherches Pétrolières et Minières)
- L'expérience du Nigéria en matière de réduction du soufre dans le diesel (présentée par Mr AMINU Jalal, National Automotive Council, Abuja, Nigeria);
- L'expérience du Togo (présentée par Monsieur VOLLEY koffi, Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières du Togo) ;
- L'expérience du Niger (présentée par Monsieur SEIDOU Moussa, Ministère de l'Environnement et de la lutte contre la Désertification du Niger).

#### **2.1.1 Première série de communications**

Madame Jane AKUMU a présenté de manière continue ses deux communications

Dans ses propos, Madame Jane AKUMU a fait le point des impacts du soufre sur la santé, l'environnement et sur la durée de vie des véhicules, en soulignant que les différents ateliers prévus dans la sous région au cours de l'année 2009, ont pour objectif de sensibiliser les autorités sur la nécessité de parvenir à la réduction du soufre dans le diesel.

Elle a présenté les différentes stratégies mises en œuvre dans certains pays à propos de la réduction du soufre dans les combustibles, le Partenariat pour des Carburants et des Véhicules Propres (PCFV) ( ses objectifs les actions amenées) et a formulé des recommandations pour réduire le taux de soufre à 500 ppm et 50 ppm respectivement à moyen et long termes, déterminer certaines règles pour limiter l'âge des véhicules importés.

Elle a enfin fait cas de l'expérience de certains pays comme l'Inde, le Brésil ; la RSA et les USA qui ont mis en œuvre une stratégie de lutte anti pollution centrée sur les espaces urbains. Ainsi la réduction du soufre dans les zones urbaines entraîne sa réduction au plan national

La présentation de cette première série de communications a suscité des questions d'éclaircissement et de compréhension chez les participants.

L'essentiel des préoccupations soulevées se rapporte à :

- l'élaboration d'un plan d'action commun réduisant le taux de soufre dans le diesel à court, moyen et long termes ;
- l'harmonisation de la réglementation dans la sous région fixant l'âge limites des véhicules à l'importation à 10 ans ;
- la réduction du taux de soufre dans le diesel au niveau de chaque pays en fonction de leur économie ;
- l'élaboration d'une réglementation régionale voire continentale fixant le taux de soufre dans le diesel ;
- au développement du transport en commun pour réduire la pollution atmosphérique par le soufre ;
- l'inexistence des données statiques par pays des maladies liées à la présence d'un fort taux de soufre dans l'atmosphère ;
- la définition d'un calendrier de réduction du soufre dans le diesel par pays voire au niveau de la sous région pour parvenir à un taux harmonisé de soufre dans le diesel ;
- au transport sous terrain comme une solution alternative ;

Des réponses appropriées ont été apportées à toutes ces préoccupations à la satisfaction des participants.

### 2.1.2 Deuxième série :

Elle se rapporte à la présentation des expériences du processus de réduction du taux de soufre au niveau du Bénin, du Nigeria, du Niger et du Togo, et les différents plans d'action pour atteindre les objectifs.

Le Bénin, le Niger et le Togo ont en commun l'absence de raffineries sur leur propre territoire, ils importent la totalité des carburants consommés. Ils ont, dans leur réglementation respective, fixé le taux de soufre dans le diesel à 10 000 ppm bien que sur le marché le carburant importé est à un taux de soufre variant entre 3000 et 5000 ppm. A cet effet, la refonte des réglementations s'impose pour harmoniser l'offre à la législation.

Il convient de noter que la communication sur le Bénin a proposé des dispositions réglementaires pour la spécification du diesel. Cette spécification se rapporte à : 500 ppm d'ici 2011 et 50 ppm d'ici 2015 ;

Pour ce qui est du Nigeria, il produit du pétrole brut qu'il raffine pour couvrir 40% de ses besoins. La différence provient de l'importation. Sa production locale met sur le marché un diesel dont le taux de soufre varie de 3000 à 1330 ppm.

L'industrie pétrolière nigériane est capable de fournir du diesel de qualité de 500 voire 50 à 10 ppm si les procédés de traitement sont améliorés.

Chacun des présentateurs de cette deuxième série de communications a souhaité voire s'instaurer une harmonisation des normes de qualité de carburants ainsi que l'adoption de calendriers concertés dans la sous région.

Suite à ces présentations les préoccupations des participants ont porté sur :

- la base de choix des 10 000 ppm dans les pays concernés ;
- la condition d'harmonisation de la législation au niveau de la sous région ;
- les stratégies de contrôle de la qualité de l'air dans les pays ;
- les difficultés économiques liées au choix du taux de soufre dans diesel.

La fin des débats a débouché sur la mise en place des groupes de travail.

### 2.2 - Travaux de groupes :

Les participants ont été répartis en deux (02) groupes de travail et ont travaillé selon les termes de références suivants :

Groupe N° 1

TDR : Plan d'action relative à l'arrivée à la pompe au Bénin du diesel propre

Le groupe de travail en tenant compte des spécificités béninoises doit proposer des actions concrètes pouvant contribuer à la consommation au Bénin du gasoil de bonne qualité.

Toutes les actions qui seront proposées doivent tenir compte du contexte économique béninois et des exigences des véhicules diesel en circulation au Bénin.

Le groupe de travail doit s'inspirer des différentes communications et des débats qui ont eu lieu au cours des débats qui ont suivi la présentation de ces communications.

Groupe N°2

TDR : La fixation des normes relatives au soufre dans le diesel

Ce groupe de travail s'occupera de la spécificité du diesel consommé au Bénin, en tenant compte du contexte économique du Bénin.

Dans ce cadre, le groupe aura pour tâche de :

- proposer une spécification de démarrage pour le Bénin ;
- proposer des spécifications intermédiaires et la spécification finale ;
- proposer un chronogramme réaliste en vue de la mise en œuvre des normes relatives au taux de soufre dans le diesel.

Les travaux de chaque groupe ont été dirigés par un bureau composé de :

Pour le groupe 1 :

Président : Monsieur EDORH Patrick, Professeur à la FAST/CIFRED/ UAC.

Rapporteur : Monsieur ADJENIYA Achille DHCF/ MRPM

Pour le groupe 2 :

Président : Madame : AYI -FANOUC Lucie, Maître-Assistant de Biochimie (FAST/Université D'Abomey Calavi)

Rapporteur : Monsieur AKANNI-EDIKO Richard

## 2.3 Travaux en plénière

Suite aux travaux de groupes, les participants se sont retrouvés en plénière pour la restitution desdits résultats.

## RECOMMANDATIONS

Les participants à l'atelier ont formulé les recommandations ci-après :

1. sensibiliser les populations et tous les acteurs impliqués dans la réduction du soufre dans le diesel en collaboration étroite avec la société civile ;
2. former le personnel technique de contrôle de qualité du gasoil ;
3. doter d'équipements fiables le laboratoire de la Direction des Hydrocarbures du Ministère des Recherches Pétrolières et Minières pour le contrôle de la qualité des hydrocarbures ;
4. informer l'association des raffineurs d'Afrique pendant leur séminaire de juin 2009, sur le présent chronogramme ;
5. mettre en place un comité interministériel qui sera chargé du suivi des recommandations du présent atelier ;
6. inciter à l'importation groupée de grandes cargaisons de produits pétroliers afin de limiter l'importation du diesel à fort taux de soufre ;
7. faire la promotion à long terme des biocarburants dont l'évaluation de la faisabilité effective est actuellement en cours.

## III- CLOTURE DE L'ATELIER

La cérémonie de clôture de l'atelier a été marquée par l'allocution du Représentant du Nigeria, du Niger et du Togo, de la Représente du PNUE et du Représentant du Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature

Le Représentant des délégués des pays hôtes présents a, au nom de ses pairs exprimé sa gratitude au Gouvernement béninois pour les avoir invité à cette rencontre de partage d'expériences en matière de lutte contre la pollution atmosphérique. Il a ensuite formulé au nom de ses collègues ses vœux de remerciements à la représentante du PNUE Madame Jane AKUMU. Il s'est réjoui des échanges fructueux et des informations reçues sur les expériences de chaque pays en matière de réduction du soufre dans le diesel au niveau de chaque pays. Enfin, il a remercié les organisateurs pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé.

La Représentante du PNUE a vivement remercié le Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature, et les participants pour la qualité des réflexions menées et les résultats obtenus.

Le Directeur Général de l'Environnement, représentant le Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature empêché, après avoir exprimé la satisfaction du Ministre au vu du rapport qui lui a été présenté, se réjouit de la pertinence des conclusions et des recommandations issues des travaux de l'atelier. Il a souligné que les échanges d'idées et les discussions sur les différentes questions ont été très fructueux au niveau des groupes ce qui a permis d'ébaucher un plan d'action, de suggérer des spécifications et de formuler des recommandations. C'est sur cette note de satisfaction que l'atelier National de Sensibilisation sur la réduction du soufre dans le diesel a été clos.

Cotonou, le 10 mars 2009,

**Pour le Présidium,**

**Le Président**